

Bilatérale avec le Directeur Général

Florian COLAS, notre nouveau directeur général, a rapidement souhaité rencontrer les différentes organisations syndicales dans le cadre de sa prise de fonction, engagée à un rythme déjà soutenu.

Ainsi, le 17 avril 2024, il a accueilli une délégation de la CGC Douanes en présence chef du bureau DG/RH1.

Après un rappel des spécificités de la CGC DOUANES, les points suivants ont été abordés :

→ Rétablir un dialogue social de qualité

La CGC DOUANES est un syndicat qui a toujours privilégié le dialogue et la concertation à la condition que les débats puissent être menés de manière loyale et sincère. Nous l'avons déjà dit, la Loi du 06 août 2019, dite loi Dussopt a eu des conséquences lourdes pour les agents, en s'attaquant aux instances qui régulaient les aspects essentiels de leur carrière. Le constat à l'heure actuelle est que cela ne fonctionne pas, les process sont opaques, flous, voire dans certains cas arbitraires. Le sentiment de perte de sens est généralisé. Le directeur l'a lui-même constaté et c'est un paradoxe qu'il souligne, car lors des nombreux déplacements déjà effectués, il a rencontré une communauté douanière particulièrement investie et fière de ses missions.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de redonner une place aux représentants du personnel dans le cadre des mobilités et des promotions, tout en permettant au niveau central d'harmoniser et de corriger le cas échéant les décisions litigieuses prises localement.

La CGC DOUANES souhaite une restauration des instances de commandement et de manière plus générale, la promotion de la concertation avec les organisations syndicales dans le processus décisionnel des mobilités et des promotions.

→ RH : Valoriser l'encadrement de proximité

Depuis trop longtemps malmené, l'encadrement, et particulièrement l'encadrement de proximité, de toutes catégories, mérite une attention renouvelée. Le directeur général en convient : il y a un sujet sur l'encadrement ! Les fonctions managériales exposées sont

délaissées par les agents et il faut donc trouver le moyen de reconstruire le lien avec l'encadrement et préserver les agents qui ont le courage d'endosser les responsabilités, toujours plus grandes, de ces fonctions.

La CGC DOUANES demande une revalorisation significative, sur le plan indemnitaire des emplois à enjeux managériaux et la prise en compte de ces derniers dans les parcours de carrières.

Elle propose également la mise en place d'un observatoire, au niveau local et central, des incidents managériaux afin de recenser, d'analyser et de répondre aux problématiques managériales.

→ Plan anti-corruption

Le directeur général reconnaît lui aussi, comme l'avait fait Mme BRAUN-LEMAIRE en des temps pas si lointain, une maladresse dans l'annonce de ce plan. « *La fusée est partie trop vite* » ! Pour lui, il n'a jamais été question de remettre en cause l'intégrité, la probité des agents des douanes, mais de prendre en considération une menace croissante, pesant sur l'exercice des missions douanières. Les agents des douanes sont particulièrement exposés dans un contexte de plus en plus criminogène, il faut donc le prendre en compte.

Les représentants de la CGC Douanes soulignent cette clarification, mais ont alerté le directeur général sur la nécessité de mener, sur cette thématique, un dialogue social constructif et cohérent, car elle touche l'organisation de la douane dans sa globalité (recrutement, formations, carrières, LDG, environnement professionnel...). Rendez-vous pris au 2^d semestre 2024.

→ Cycle de la surveillance

Comme nous l'avions été en décembre dernier, le directeur général s'est montré particulièrement réservé sur la copie rendue concernant le cycle de la surveillance. Il a regretté l'absence de structure dans ce qui a été produit jusqu'à présent et il en conclut, qu'en l'état, le dossier n'était pas mûr pour permettre des arbitrages. Il a bien conscience du caractère multidimensionnel du sujet et souhaite revoir la méthode et le calendrier, bref « *il faut remettre le chantier sur la table* » !

La délégation CGC Douanes a réaffirmé la nécessité d'une restructuration des services de la surveillance et de son encadrement, et notamment de l'encadrement de proximité. Elle a aussi rappelé le besoin de cohérence dans la définition des missions, de la cartographie et le besoin d'assumer pleinement le rôle de l'administration de la Frontière.

Cette première bilatérale a été l'occasion d'un échange particulièrement constructif et de nombreux thèmes ont pu être abordés sans tabous, ni postures.

Nous jugerons sur les actes à venir, mais le nouveau commandant du navire Douane, particulièrement attentif, semble capable de définir un nouveau cap pour notre administration qui depuis trop longtemps naviguait en eaux troubles.